

Compte-rendu du Conseil d'établissement du 30 juin 2025

Etaient présents :

Pour l'administration : M. RUELLAN - M. VIARD – Mme ENNOUARI – M. COUSIN – Mme KNONIECZNY – Mme MARLY.

Pour le poste diplomatique : Mme STRI.

Pour les usagers : Mme JEKKI – M. BOUHMOUCH – Mme ZEKRI – Mme MRINI – Mme EL HAJJAJI – M. NEJJAR – M. DRAISS

Pour les personnels : Mme ALIOUA-LAUPIE - M. HILLAIRET – M. MAKRANE – M. CHAOUNI – Mme CORBEAU – Mme BENSALAH – Mme RIFAI.

Après avoir vérifié le quorum, le Proviseur ouvre la séance à 17h38. Il remercie les membres présents et excuse l'absence du Consul Général pris par une autre obligation.

Monsieur Viard est désigné secrétaire de séance.

1 – Approbation de l'ordre du jour

Le Proviseur en rappelle les points.

1 – Approbation de l'ordre du jour

2 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'établissement du 17/04/2025

3 – Compte rendu du Conseil d'école du 23 juin 2025

4 – Présentation de l'organisation de la rentrée 2025

5 – Projet d'établissement 2023-2028 : projets pour 2025

6 – Caisse de solidarité

7 – Questions diverses

L'ordre du jour est rappelé.

Il est adopté à l'unanimité.



2 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'établissement du 17/04/2025

Le Procès-Verbal de la précédente séance est ensuite soumis à l'approbation du CE. Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté.

3 – Compte rendu du Conseil d'école du 23 juin 2025

Mme Konieczny, Directrice du 1er degré, relate le Conseil d'École du 23 juin en insistant sur :

- Les bilans annuels
- La structure prévisionnelle et les effectifs
- La mobilité des personnels

Mme Konieczny indique que les indicateurs retenus concernant le climat scolaire sont positifs. Un bilan des projets a été fait lors du conseil d'école et à montrer un grand dynamisme dans les activités sportives, culturelles ou dans le cadre de la coéducation.

Bilan positif concernant les effectifs à venir, campagne d'inscription très positive qui montre un intérêt massif des parents pour le LFIAM. L'accueil des nouvelles familles mis en place cette année a été très bien perçu et devrait être reconduit. Nouvelle proposition de pré-rentrée étalée.

Plurilinguisme et matériels scolaires, surveillance des cours et EMC ont également été abordés.

M. Ruellan en profite pour souhaiter une bonne continuation à tous les collègues du premier et second degré qui nous quittent l'an prochain. Il félicite Mme Konieczny pour son travail et son suivi. Il mentionne les différents projets porteurs et collaboratifs qui ont pu avoir lieu grâce aux enseignants et aux parents.

Mme Mrini met en avant l'inquiétude des parents de créer une classe à deux niveaux et demande une communication claire à destination des familles.

4 – Présentation de l'organisation de la rentrée 2025

Effectifs et structures :

Le proviseur rappelle la progression des effectifs par rapport aux prévisions du mois de janvier : 2029 inscriptions à ce jour contre 1980 prévues. Il se réjouit de l'attractivité du lycée, en particulier dans "les petites classes". En effet, la maternelle accueillera 48 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine. Il faut y voir un signe encourageant pour l'avenir et ce, dans un contexte très concurrentiel.

Mme Mrini demande si une création d'une classe de 1STMG est possible au niveau de l'établissement au vu des demandes.

M. Ruellan explique que ce projet doit tenir compte des contraintes d'homologation.

Au niveau de la création de la TPS Madame Konieczny explique qu'une ASEM sera dévolue à la classe, plus une animatrice sur le premier trimestre, son maintien sera discuté en décembre.



Organisation calendaire de la rentrée :

La date de la rentrée des élèves est fixée au 02 septembre selon l'organisation ci-dessous qui est expliquée aux membres du conseil

Mme Mrini demande plus de fermeté concernant les retards à l'école primaire et demande un protocole plus strict concernant ce point. Elle propose que les élèves ne puissent intégrer la classe qu'après la récréation en cas de retard le matin ou en première heure.

Elle demande une information claire vers les parents dans le cadre du RI ou d'une charte.

Concernant le secondaire Mme Jekki demande à ce que le protocole soit déployé sur toutes les heures de la journée.

Prévision effectifs 2025/2026						
		janv.-25		juin-25		Ecart
		Effectifs	Divisions	Effectifs	Divisions	
LFI ANDRÉ MALRAUX	MAT	153	6	205	8	52
	TPS	0	0	17	1	
	PS	25	1	24	1	
	MS	53	2	71	2,5	
	GS	75	3	93	3,5	
	ELE	581	22	590	23	9
	CP	104	4	108	5	
	CE1	130	5	134	5	
	CE2	111	4	114	4	Primaire mis à jour le 11/07
	CM1	116	4	116	4,5	
	CM2	120	5	118	4,5	
	COLL	705	27	696	27	-9
	6ème	158	6	159	6	
	5ème	156	6	147	6	
	4ème	182	8	178	7	
	3ème	209	7	212	8	
	LYC	541	21	540	21	-1
	2nd	182	7	180	7	
	1ère	182	7	180	7	
	Terminale	177	7	180	7	
	TOTAL	1980	76	2031	79	51



L'organisation de la rentrée est ensuite présentée :

Organisation de la rentrée des élèves 2025 à l'école Primaire

Pour la classe de TPS

Semaine du 2 au 5 septembre (4 et 5 fériés), **en présence des parents**

- Mardi 2 septembre : Groupe A de 10h à 11h
Groupe B de 11h à 12h
- Mercredi 3 septembre : Groupe B de 10h à 11h
Groupe A de 11h à 12h

À compter du lundi 8 septembre, en classe entière, horaires habituels :

- 07h30 : ouverture du portail pour le service de garderie
- **08h05 / 09h00** : accueil dans les classes
- 08h15 : début de la classe

Pour les niveaux de la maternelle (PS à GS)

Semaine du 2 au 5 septembre (4 et 5 fériés)

- Mardi 2 septembre : Groupe A de 10h à 12h
- Mercredi 3 septembre : Groupe B de 10h à 12h

Présence des parents en classe :

- En PS et MS : de 10h à 11h
- En GS : de 10h à 10h30

À compter du lundi 8 septembre, en classe entière, horaires habituels

- 07h30 : ouverture du portail pour le service de garderie
- 08h05 / 08h15 : accueil dans les classes
- 08h15 : début de la classe

Pour les niveaux de l'élémentaire (CP à CM2)

- Mardi 2 septembre, en classe entière :
 - Cycle 3 : de 8h15 à 12h15
 - Cycle 2 : de 9h15 à 12h15
- A compter du mercredi 3 septembre : horaires habituels
 - o 07h30 : ouverture du portail pour le service de garderie
 - o 08h05 / 08h15 : accueil sur la cour
 - o 08h15 : début de la classe

Les parents seront autorisés à entrer sur la cour le mardi 2 septembre.

Les élèves devront être déposés au portail à compter du mercredi 3 septembre.

**La directrice des classes primaires,
Agnès KONIECZNY**



Organisation de la rentrée 2025 pour les élèves du Collège et du Lycée

Mardi 02 septembre 2025

Rentrée des Terminales et des 1ères :

Matin :

- 7h50 - 9h40 :
 - Terminales (7 classes)
 - 1ères (7 classes)
 - Cours selon l'emploi du temps en M3 et M4.

Après-midi : Pas de cours.

Rentrée des 6èmes :

- 7h50 - 11h45 :
 - 6èmes (6 classes)
 - M1 en amphi puis avec les professeurs principaux.
 - Pas de cours l'après-midi.

Rentrée des autres niveaux :

- 13h15 - 15h10 :
 - 3èmes (8 classes)
 - 2ndes (7 classes)
- 14h10 - 16h15 :
 - 5èmes (6 classes)
 - 4èmes (7 classes)

Mercredi 3 : Début des cours selon l'emploi du temps.



Tarifications :

L'intendance présente ensuite les différents tarifs 2025-2026 liés au demi-pension, garderie et surveillance des paniers repas.

M. Cousin mentionne les appels d'offres faits cette année concernant la restauration et le maintien du partenariat avec ANSAMBLE. Il précise que les cafétérias lycéen et personnel seront dotées de nouveaux mobiliers. Il explique également qu'une nouvelle équipe sera mise en place l'an prochain.

Mme Mrini demande si possible un suivi des menus et un calendrier clair pour évoquer les améliorations possibles au niveau des menus et ce dès la dernière semaine d'août.

M. Bouhmouch explique qu'il faudrait imposer aux parents de ne pas donner de goûter à leurs enfants le matin, ce qui engendre des paniers repas car les enfants n'ont pas faim à midi.

Mme Jekki mentionne le cas des familles nombreuses qui peut expliquer, pour des raisons financières, le passage aux paniers repas.

Tarif Demi Pension - Garderie - PAI - 2025/2026

Maternelle - Élémentaire					
DEMI PENSION		GARDERIE		SURVEILLANCE PANIERS REPAS	
Montant trimestriel		Montant trimestriel		Montant trimestriel	
Ttimestre 1	2519,00	Ttimestre 1	600,00	Ttimestre 1	1500,00
Trimestre 2	2067,00	Trimestre 2	450,00	Trimestre 2	1230,00
Trimestre 3	2168,00	Trimestre 3	450,00	Trimestre 3	1290,00

à titre informatif, les tarifs seront définitifs au moment de la facturation.

Forfait Garderie : Matin 7H30-8H15 ; Soir 16H-18H ; mercredi 12H-13H

Forfait calculé en tenant compte du nouveau calendrier SCAC

DEMI PENSION COLLEGE	
Montant trimestriel	
Ttimestre 1	2665,00
Trimestre 2 AVEC MOIS RAMADAN	2182,00
Trimestre 2 SANS MOIS RAMADAN	1493,00
Trimestre 3	2285,00



Travaux d'été :

M. Cousin mentionne les gros travaux concernant la piscine qui ont débuté et s'échelonneront jusqu'au 20 août. Tout le carrelage des vestiaires et de la piscine va être refait. Des équipements vont être modernisés.

A l'école primaire l'entretien des boiseries du gymnase sera réalisé.

Le bâtiment sportif Lycée sera également rénové au niveau de l'enduit des façades et des boiseries.

Ajouté à cela des travaux de peinture au niveau du primaire, du réfectoire Collège et de certaines salles du Collège. Le renouvellement du mobilier Collège, réfectoire Maternelle et réfectoire Collège. Pour la couverture de la coulée verte, une protection partielle sera mise en place (50%).

5 – Projet d'établissement 2023-2028 : projets pour 2025

Le Proviseur, le Proviseur-Adjoint et la Directrice du 1er degré présente à 3 voix les grandes orientations du projet d'établissement pour l'année 2025/2026

Déclinaison des grandes priorités du réseau mlfmonde :

- Le Plan Maternelle (entrée dans l'écrit, phonologie, bien-être décliné dans les projets, coéducation, utilisation des espaces...)
- Le développement des STIAM (PIX, Science Fair, Moyens en Sciences...)
- Cap sur le supérieur (moyens importants octroyés à cette action).

Mme Mrini précise que l'accompagnement des PRIO et des enseignants a été très apprécié.

Les grandes orientations du LFIAM :

- Compétences Psychosociales (CPS) / Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) / Ambassadeurs Phare
- Evaluation par compétences / Travail en équipe pluridisciplinaires / Visites croisées
- Intégration dans une logique pédagogique réseau
(formation, évaluations, devoirs communs et progressions communes)

- Quelques actions phares parmi tant d'autres :

AMMUN, CJLM, l'AS et USEP, la nuit de la lecture, semaine des langues, semaine de la langue arabe, classes transplantées, les clubs, les sorties et voyages (projet voyage solidaire au Sénégal), la coopération avec les associations de parents d'élèves, ...



Mme Mrini propose de demander à des parents de venir témoigner lors des réunions préparatoires aux classes transplantées. Proposition validée par le CE.

6 – Caisse de solidarité

Le Proviseur informe les membres du conseil de la création d'une caisse de solidarité.

Il indique qu'il s'agit d'une demande récurrente des associations de parents d'élèves et en explique la mise en place.

- Contexte : des familles peuvent ponctuellement éprouver des difficultés financières que nous ne savons pas accompagner actuellement
- Principe : il s'agit de venir en aide ponctuellement pour les frais de scolarité, l'acquisition de matériel scolaire ou le financement d'un voyage scolaire. La caisse de solidarité n'a pas vocation à aider une même famille de façon permanente
- L'appel à dons : lors de la facturation du 1er trimestre une seconde facture de 200 dhs sera émise pour toutes les familles du LFIAM. Liberté est laissée de régler cette facture qui est attachée à la caisse de solidarité ou de ne pas la régler. Dans ce cas, la facture sera annulée avant la facturation du 2ème trimestre.
- Une commission composée de membres de la direction et de représentants des parents se réunira chaque trimestre pour étudier les demandes d'aide.

Un don à la caisse de solidarité est possible par chèque.

Mme Mrini demande si possible de changer le nom du libellé sur les factures. Elle remercie pour la mise en place de cette caisse par l'établissement. Elle demande qui seront les parents qui siègeront dans la commission.

M. Ruellan explique qu'il proposera aux fédérations de parents de proposer des noms, à la rentrée.

7 – Questions diverses

Aucune question n'ayant été déposée, la séance est levée à 19h00.

Le secrétaire de séance

M. Sébastien Viard
Proviseur-Adjoint

Le Président de séance

M. Nicolas RUELLAN
Proviseur

